



Modalités

Présentiel

PRESTATION

Suivi de groupements de producteurs



Objectif :

Accompagner techniquement les adhérents d'un groupement sur une ou plusieurs cultures et/ou sur des sujets précis.



Public :

Organisation de producteurs - Coopératives - CUMA



Avantages / Bénéfices :

- ✓ Une veille permanente sur les techniques culturales.
- ✓ Des conseils de qualité et indépendants pour conduire les cultures ou réaliser un projet.
- ✓ Un accompagnement pour être conforme au cahier des charges en place et/ou à des demandes clients.
- ✓ Accès privilégié à des résultats d'expérimentations (Sudexpé, ...).
- ✓ Une information à jour de la réglementation



Livrable :

Remise au producteur d'un document synthétique et de documents relatifs à la ou les cultures (calendrier phytosanitaire, ...).



Durée :

Année.



Tarif :

Convention avec le groupement.
Nous consulter.

Contact - Inscription

Accéder au formulaire en scannant ce QRcode

